

Processus mis en place pour le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Ithéa Conseil, Septembre 2026

Préambule

Le cabinet Ithéa s'engage à collecter et à traiter toute donnée à caractère personnel en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel et notamment avec le règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après le « règlement général sur la protection des données » ou « RGPD ») et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, dans sa version modifiée consécutivement à l'entrée en vigueur du RGPD (ci-après la « Loi Informatique et Libertés modifiée »).

La notion de « donnée à caractère personnel » doit être entendue comme toute donnée permettant d'identifier, de manière directe ou indirecte, des personnes physiques, au sens de l'article 4. 1) du RGPD (ci-après les « Donnée(s) Personnelle(s) »).

La notion de « traitement » doit être entendue comme toute opération ou ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliqués à des données ou des ensembles de données à caractère personnel, telle que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la communication, l'extraction, la suppression, etc., au sens de l'article 4.2) du RGPD (ci-après le ou les « Traitement(s) »).

Le cabinet Ithéa s'engage à mettre en oeuvre les moyens nécessaires et appropriés afin de démontrer sa conformité tout au long de l'exécution du présent marché conformément au principe de responsabilité, visé à l'article 5 du RGPD.

Respect des principes généraux en matière de protection des données personnelles

Le cabinet Ithéa s'engage notamment à ce que les Données Personnelles soient :

- 1) Traitées de manière licite, loyale et transparente au regard de la personne physique concernée (licéité, loyauté, transparence) ;
- 2) Collectées pour des finalités déterminées, explicites et légitimes, et ne pas être traitées ultérieurement d'une manière incompatible avec ces finalités (limitation des finalités) ;

3) Adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées (minimisation des données) ;

4) Exactes et, si nécessaire, tenues à jour (exactitude) ;

5) Conservées sous une forme permettant l'identification des personnes concernées pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées (limitation de la conservation) ;

6) Traitées de façon à garantir une sécurité appropriée des Données Personnelles, y compris la protection contre le traitement non autorisé ou illicite et contre la perte, la destruction ou les dégâts d'origine accidentelle, à l'aide de mesures techniques ou organisationnelles appropriées (intégrité et confidentialité).

Le cabinet Ithéa s'engage à mettre en oeuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour garantir que, par défaut, seules les Données Personnelles qui sont nécessaires au regard de chaque finalité spécifique au traitement concerné, seront traitées.

Le cabinet Ithéa est seul en charge du pilotage des actions relatives à la protection des Données Personnelles.

Analyse du ou des traitements et garanties prises à ce titre

Avant d'initier un nouveau traitement (collecte, organisation dans un fichier, communication, extraction, suppression, etc.), le cabinet Ithéa s'engage à mener une analyse au cas par cas portant sur la présence de Données Personnelles et à conduire le cas échéant, les analyses d'impact qui s'avèreraient nécessaires au regard des critères posés à l'article 35 du RGPD.

En l'occurrence, lors des enquêtes à la population que le cabinet Ithéa réalisera dans le cadre du renouvellement du SDSF, notre équipe s'engage à traiter les données de manière à ne recueillir aucune donnée personnelle et à anonymiser complètement le processus de collecte puis d'analyse ; ces données ne sont par ailleurs transmises à aucun tiers. Elles sont conservées à des fins exclusivement statistiques pendant le temps d'analyse des réponses dans le cadre de l'établissement du diagnostic social, c'est-à-dire pendant maximum 6 mois.

Sous-traitance

Le cabinet Ithéa recourt au sous-traitant ESAT Les Ateliers de Chennevières dans le cadre du remplissage en ligne des questionnaires papiers issus des enquêtes à la population.

Ithéa s'engage à ce que ses sous-traitants (déclarés auprès de la collectivité) respectent la confidentialité, la sécurité et l'intégrité des données personnelles.

Le cabinet Ithéa restera seul responsable vis-à-vis de la maîtrise d'ouvrage de l'exécution de ses obligations contractuelles résultant du présent marché.

Communication à la collectivité de Données Personnelles et des bases de données comportant des Données Personnelles

En cours d'exécution du présent marché, et dans le cas hypothétique où des données personnelles auraient été collectées (ce qui n'est habituellement pas le cas de nos missions), toute communication de Données Personnelles ou de bases de données susceptibles de contenir des Données Personnelles, de la part du cabinet Ithéa au profit de la collectivité, devra faire l'objet d'une demande spécifique, écrite, justifiée et conforme au RGPD, auprès de l'équipe consultante.

La collectivité doit motiver sa demande en démontrant que ces données et bases de données sont indispensables à l'exécution de ses missions.

La communication des données et bases de données contenant des Données Personnelles est effectuée dans le respect des mesures de sécurité et de confidentialité visées ci-dessous. La collectivité se porte garante du respect de ces mesures par son personnel habilité.

La collectivité s'engage à maintenir la confidentialité attachée aux Données Personnelles transmises et à ne pas utiliser ces Données Personnelles pour une finalité autre que celles visées dans le présent marché.

Les Données Personnelles transmises à la collectivité ne peuvent pas être transmises à des tiers, sauf si des dispositions législatives ou réglementaires l'exigent.

La collectivité sera seule responsable en cas de manquement à ses engagements pris dans le cadre de la présente note (exemple : transmission de données à des tiers non autorisés, réutilisation des données à des finalités autres que fixées initialement) et s'engage à réparer intégralement le cabinet Ithéa de tout préjudice éventuel subi qu'il soit matériel, immatériel.

Sécurité et confidentialité

Conformément à l'article 32 du RGPD, le cabinet Ithéa s'engage à mettre en œuvre les mesures de sécurité techniques et organisationnelles garantissant un niveau de sécurité adapté au risque, notamment celles visées ci-dessous. Le cabinet prend toutes précautions utiles et nécessaires afin de préserver la sécurité et la confidentialité des

Données Personnelles et notamment d'empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées ou communiquées à des personnes non autorisées, notamment :

- Les moyens permettant de garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience constantes des systèmes et des services de traitement, en ce inclus les moyens permettant de restreindre et de contrôler l'accès aux Données Personnelles au seul personnel habilité du cabinet ;
- La pseudonymisation, l'anonymisation ou le codage des Données Personnelles, lorsque cela est nécessaire ;
- Les moyens permettant de rétablir la disponibilité des Données Personnelles et l'accès à celles-ci dans des délais appropriés en cas d'incident physique ou technique ;
- Une procédure visant à tester, à analyser et à évaluer régulièrement l'efficacité des mesures techniques et organisationnelles pour assurer la sécurité du traitement.

Site internet d'Ithéa

Sur son site internet, Ithéa collecte et traite des informations dont certaines sont qualifiées de « données personnelles ». Ces données sont celles que les visiteurs transmettent directement, via un formulaire de contact ou bien par contact direct par email.

Les informations recueillies sur nos formulaires sont enregistrées dans un fichier informatisé par Ithéa Conseil pour recontacter les visiteurs à propos de nos services et produits. La base légale du traitement est le consentement.

Les données marquées par un astérisque dans le formulaire doivent obligatoirement être fournies. Dans le cas contraire, Ithéa ne pourra répondre à la demande de l'utilisateur.

Les données ne sont ni vendues ni cédées à des tiers à des fins commerciales. Elles peuvent être accessibles aux prestataires techniques agissant pour le compte d'Ithéa Conseil, dans la stricte limite nécessaire à leurs prestations.

La durée de conservation des données est de 3 ans. Il est possible de s'opposer à cette conservation.

Les visiteurs du site internet gardent un droit de regard sur leurs informations. Aussi, ils peuvent accéder aux données les concernant, les rectifier, demander leur modification et suppression et exercer leur droit à la limitation du traitement des données. Par ailleurs, ils peuvent retirer à tout moment leur consentement au traitement des données (chaque e-mail que nous envoyons concernant des offres commerciales comporte toujours un lien de désinscription, qui permet de demander le retrait de la liste des destinataires).

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement des données dans ce dispositif, vous pouvez nous contacter à l'adresse communication@ithea-conseil.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Suivi des communications électroniques (pixels et traceurs)

Conformément à l'article 82 de la loi Informatique et Libertés et aux recommandations de la CNIL relatives aux pixels de suivi dans les courriers électroniques, l'utilisation de pixels de suivi ou de compteurs d'ouverture dans nos e-mails professionnels ou de prospection, lorsqu'elle est soumise à consentement, nécessite le consentement préalable, spécifique, éclairé et univoque du destinataire.

Ce suivi n'est pas activé par défaut en l'absence de consentement. Le destinataire peut refuser ou retirer son consentement à tout moment, notamment via le centre de préférences associé à nos communications.

Les données collectées au moyen de ces traceurs sont limitées à celles nécessaires à la mesure de l'ouverture et de l'audience de nos communications. Elles sont utilisées exclusivement pour les finalités présentées au destinataire lors du recueil de son consentement et sont conservées pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire à ces finalités.

Ces données sont accessibles uniquement aux personnes habilitées au sein d'Ithéa Conseil ainsi qu'aux prestataires techniques intervenant pour notre compte, dans le respect de leurs obligations en matière de protection des données. Elles ne sont ni vendues ni utilisées par Ithéa Conseil à d'autres finalités que celles annoncées.